

Réunion Déléguée Régionale et Syndicats du 5 février 2015

Présents pour l'administration : Ghislaine Gibello, Gwladys Maure.

Présents pour les syndicats : P. Schevin et Janique Guiramand (Sud Recherche), Lucienne Excoffon et Philippe Gaveau (SNPTES), Pascale Royer et Ivan Guermeur (SNCS), Monique Matignon-Boujot et Gilles Niel (SNTRS)

La réunion démarre ponctuée par le bruit des travaux du restaurant ; GG nous précise en aparté que depuis son arrivée, les « économies » de la délégation ont été réinvesties dans la rénovation des bâtiments.

Elle transmet ses félicitations à Josiane Tack pour ses nouvelles fonctions au sein du SNTRS.

Elle nous confirme aussi le départ de Xavier Inglebert nommé Préfet à Lyon.

Seul le SNTRS a transmis des points à l'ordre du jour, ceux de Sud-Recherche n'auraient pas été envoyés à temps.

1 - A quoi servent les vigiles à l'entrée du campus route de Mende ?

En décembre, les délégations ont reçu des consignes de vigilance qui ont été renforcées depuis les événements de janvier.

Des vigiles ont été placés à l'entrée des sites pour opérer un filtrage, qui ne s'effectue pas dans la pratique (fouille des sacs par ex...). Leur présence est censée être dissuasive.

Leur rémunération est prise en charge sur le budget « CDL » (DR et unités du site) .

D'ici quelques mois un système de surveillance plus fiable sera mis en place : caméras sur site Arnaud de Villeneuve (en cours de réalisation) puis Route de Mende dans quelques mois.

GG fait état de la nécessité d'un filtrage des véhicules, à l'aide d'un logo par ex. Ce projet est compliqué à mettre en œuvre compte tenu du turnover des entrées dues aux travaux et à un contexte de non permanents important.

Concernant l'amélioration des moyens de transport puisque la ligne 5 du tram ne sera pas financée, GG annonce qu'elle a récemment eu un échange avec une responsable de la Métropole qui se serait montrée très sensible à nos problèmes ; cependant aucun engagement n'a été pris.

2 - Bilan des candidatures NOEMI et FSEP en ce début d'année 2015 ?

Le bilan de cette campagne est très mitigé pour notre région.

Elle a bénéficié de :

- 8 FSEP : 5 avec candidats retenus, l'arbitrage des instituts devant intervenir à partir de début avril et
- 18 Noemi : 8 pourvues et 10 infructueuses (dont 3 en DR) ; 2 sans candidat et pour les autres pas de correspondance entre candidats et profil

La prochaine campagne démarre fin avril.

3 - Quelles répercussions sur le travail des agents entraîne la dématérialisation des factures vers l'INIST ?

GG nous informe que, au niveau national, 1/3 des commandes sont traitées dans le cadre de la dématérialisation. Ce qui est déjà mis en place fonctionne bien : Lyon, Nancy, Orléans...

Le déploiement est freiné à cause d'un manque d'effectifs sur le centre : pas de calendrier précis pour la DR.

Quand le système sera mis en place, il est prévu que les gestionnaires de la DR assistent les gestionnaires d'unité. GG affirme que cela n'entraînera pas de changement et nous informe par ailleurs qu'il y a un projet de l'Etat sur cette question.

4 - Pourquoi le service de médecine du travail a-t-il perdu son demi-poste de secrétaire ?

La personne en poste part le 1^o avril. Elle est en congés actuellement.

GM a été chargée de réfléchir au moyen d'occuper cette fonction au départ de cette personne.

Dans cette période très tendue, il y aura en effet un arbitrage à faire en tenant compte de la pertinence à maintenir ce 1/2 poste par rapport à d'autres services.

5 - Quelles sont les conséquences directes de la venue de Mr P. Baptiste le 30 janvier dernier ?

M. Baptiste effectue des visites habituelles dans les labos. Le 30 janvier, il est venu accompagné de S. Thiébaud.

M. Baptiste s'intéresse aux fonctions support et a souhaité rencontrer les personnels et les chefs de service de la délégation pour la première fois ; cette démarche a été ressentie comme très positive.

Pas d'annonce particulière pour les agents de la DR.

6 - Point sur le degré de "satisfaction" des agents par rapport à la restauration sur le campus.

Pas de perte ni d'augmentation fulgurante d'usagers depuis le début de la période de transition :

150 repas/jour au plus bas (avant 500)

D'après GM, le point de blocage le plus important, c'est la commande à 48 h.

Ce serait bien de pouvoir commander sur la semaine ou le mois mais la DR n'a pas la main sur le logiciel de commande.

NB : Le bilan des personnels du CEFE, que nous leur avons remis, les a courroucés ; ils elles ont trouvé le principe limite.

GM : « on peut entendre que la solution est dégradée par rapport à l'antérieur, mais certains points sont insupportables. On ne peut pas se satisfaire que du négatif. »

Le choix de cette solution est basé sur le maintien des personnels de la Sodexo (1 personnel serait parti ?) ; une convention avec Vert Bois n'a pas été reprise car lors des précédents travaux, peu d'agents faisaient le déplacement jusqu'au restau U.

Les doctorants ont droit si employés par CNRS. Les autres organismes (INSERM, ENSCM ...) n'ont pas re-signé de convention de subventionnement pour leurs agents.

Le repas pris en charge à 30% par l'employeur et le subventionnement s'effectue sur les 70% restants.

Ce courrier n'a été soutenu par aucun syndicat présent.

7 - Invitation du CAES aux journées nouveaux entrants ou retraités

Les formations retraités nationales sont répliquées en région.

La DR connaît la procédure mais il y a eu erreur d'un agent.

Quelques points soulevés par Sud :

Elections conseil de labo et labex (Sud)

Conseil de labo

Françoise Ravier s'occupe des CL avec la DGI ; la DR ne signe pas si la constitution du CL n'est pas réglementaire.

Sud : Procédures sont-elles vraiment encadrées ? Vote électronique est-il accepté ? Dématérialisation ?

DU sensibilisés par la DR des risques juridiques si pas de conseil de labo conformes, si leurs CL ne vivent pas et si pas de compte rendu diffusé.

Conseil de Labex : Pas de CL dans les labex car il n'a aucune légalité ; démocratie pourquoi pas ? Mais il ne faut pas faire des usines à gaz ; pour rappel un labex est un contrat avec ANR.

Ces conseils sont donc informels

Calendrier des instances

Attente des décisions nominatives

Avancée des travaux

Balard ; on arrive au bout dans les discussions sur l'APD (avant-projet définitif) prévues fin février.

La phase suivante, phase projet, doit fixer les détails de la construction pièce par pièce. Ensuite vient la phase DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) qui va courir jusqu'en septembre. Ici, il s'agit d'étudier les offres des Marchés Publics.

Démarrage des travaux : un peu avant début 2016 par la construction d'un bassin de rétention (9000m², capacité : 19000m³) suite aux épisodes pluvieux de l'automne.

Un parking de 184 places est prévu en bordure du bassin de rétention.

Livraison prévue en 2018 après 30 mois de travaux.

Plan formation ne devrait pas comporter des noms

Confirmé par DR